

Procès-verbal n°9 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	VENDREDI 7 Octobre 2022
À :	10h au DGL
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY, Mrs Sauveur ROMAGNOLE, Daniel OLIVET
Absents excusés :	Mr Jean-Pierre RIEU, Denis LASGOUTE. Mme Fatiha BADAOU

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 8 de la réunion du 30/09/2022.

CHAMPIONNAT U12/U13

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATIONS".

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier qui son à télécharger dans Footclub

- **AEC St Gilles 1 D2 Poule D:** Suppression d'une Equipe après engagement - Forfait Général 80€.

Retour CSR :

- Match n° 25048459 : GAZELEC SP. GARDOIS 2 – O. FOURQUES 2 du 24/09/2022 : Forfait de FOURQUES 30€
- Match n° 25053940 : ACADEMIE UNIVERS 2 – FC LANGLADE 2 du 24/09/2022 : Forfait de LANGLADE 30€

Les Rencontres A JOUER du samedi 24 Septembre sont reportées au samedi 22 Octobre sur décision de la Commission :

- **D1 Poule D** /EFC Beaucaire 2 /Bagnols Pont 1
- **D2 Poule D** / AS Caissargues 1 / ESP Nîmes 1
- **D3 Poule E** / FC Ribaute 2 / SO La Calmette 1
- **D2 Poule C** / ENT Rochefort 1 / AS Vers 1
- **D2 Poule E** : ES 3 Moulins / O Fourques 1 (Samedi 8 Octobre)
- **D3 Poule A** : St Gilles AEC 2 / US Vallabrègues 1
- **D3 Poule E** : US Vallabrègues / N Métropole (Samedi 5 Novembre)
- **Match du 17 Septembre : D2 Poule A** : Ter de Camargue 2 / SO Aimargues 1 (Samedi 22 Octobre)

Possibilité de jouer avant cette date avec accords des 2 équipes via Footclubs.



PITCH U13

1^{er} TOUR PITCH U12/U13 Samedi 15 Octobre

Participation à la Coupe PITCH UNIQUEMENT les équipes qui participent au championnat U13 :

- Annexe 21 Art 2 des RG du District

Tableau des plateaux programmés plus bas dans ce PV.

CHAMPIONNAT U12

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATIONS"

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier qui sont à télécharger dans Footclub

- **N Chemin Bas 12 D1 Poule A** : Suppression d'une Equipe après engagement - Forfait Général 80€.

Retour CSR :

- Match n° 24555153 : GAZELEC SP. GARDOIS 11 – GC GALLICIAN 1 du 24/09/2022 : **Forfait de GALLICIAN 30€**

Les Rencontres A JOUER du samedi 24 Septembre sont reportées au samedi 22 Octobre sur décision de la Commission :

- **D1 Poule B** / EFC Beaucaire 4 / N Chemin Bas 11
- **D1 Poule C** / FC Canabier 11 / O Uzès EP Uzès 1
- **D1 Poule E** / Bellegarde OC 2 / Beaucaire Jonquières 11
- **D1 Poule C** / RC St Laurent des Arbres 1 / ES Marguerittes 12
- **D1 Poule A** / EFC Beaucaire 11 / SC Manduel 10
- **D1 Poule B** / OC Redessan / Nîmes Ol 11

- **Inversion : D3 Poule B** : Codognan 1 / Tréfle 3 sera Tréfle 3 / Codognan 1 (accord des 2 clubs)

- **Changement Horaire : D3 Poule A** : Poulx 2 / Vallabrègues 1 : **14h30 à Poulx**

- **D1 Poule C** / FC Laudun Chusclan 11/ N Métropole 11 se jouera le Mercredi 12.10.22 à 17h30. Accord des deux clubs.

Possibilité de jouer avant cette date avec accords des 2 équipes via Footclubs.

CHALLENGE JP ROUX U12

1^{er} et UNIQUE TOUR Jean Pierre ROUX Samedi 12 Novembre

Participation au Challenge JP ROUX UNIQUEMENT les équipes qui participent au championnat U12 :

- Annexe 23 Art 2 des RG du District



Foot Animation

- **U10 et U11 :**

DEBUT ROTATION 2 en U10 et U10/U11 : SAMEDI 15 OCTOBRE

AUCUN ENGAGEMENT ET MODIFICATION SERONT PRIS EN COMPTE APRES LA PARUTION DES PLATEAUX U10 et U10/U11 (sauf si il y a une place sur un plateau)

DEBUT PROCHAINE ROTATION 3 en U10 et U10/U11 : SAMEDI 3 DECEMBRE

- **U08 et U09 :**

Il y aura des plateaux « ELITE » U09 pour la 2^{ème} rotation.

Infos horaires plateaux :

- **Nîmes Ol** : plateaux U10 et U10/U11 : **14h00**
- **EFC Beaucaire** : plateaux U6-U6/U7-U8-U8/U9 : **13h30**

LES FEUILLES DE PLATEAUX DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE SCANNEES POUR L'ENVOIE AU DISTRICT

LES FEUILLES DE PLATEAUX NON SCANNEES : SERONT CONSIDEREES COMME ENVOYEEES " HORS DELAI "

Feuille de match ou de plateau adressée hors délai (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) 30 €

FEMININES

1^{er} TOUR PITCH Féminines : 12 Novembre 2022

Foot Animation – U6 à U8/U9 - U10 à U10/U11

Cher Président,
Responsable de Club,
Bonjour,

Samedi 17 septembre à débutés les 1^{ères} Rotations des plateaux.

A cette occasion, nous vous rappelons et attirons votre attention sur le fait que pour participer aux plateaux organisés par le District, **tout joueur y participant doit être licencié** (saisie via Footclub) conformément aux règlements FFF et District Gard-Lozère.

Nous vous incitons donc à vérifier vos licences au sein du club et faire en sorte que vos équipes, joueurs et éducateurs soient en règles vis-à-vis des licences car **il en va de votre responsabilité en tant que Président**.
Comptant sur votre compréhension,
Cordialement,

La commission contrôlera à partir du **1^{er} Octobre** les feuilles de plateaux U10 et U10/U11 et amendera Les clubs qui font jouer des **"joueurs NON Licenciés " 25€ par joueur** : Art 51 RG District



La commission contrôlera à partir du **15 Octobre** les feuilles de plateaux U8 et U8/U9 et amendera Les clubs qui font jouer des "joueurs **NON Licenciés** " **25€ par joueur** : Art 51 RG District

COVID 19

Avec l'absence de protocole des compétitions régionales et départementales COVID 19, pour la saison 2022/2023, le protocole de la saison dernière avec toutes les restrictions, n'est plus valable.
(information donnée par la HOTLINE PANDEMIE DE LA FEDERATION)

FESTIVAL FOOT 1^{er} Tour le Samedi 15 Octobre 2022 à 9h30 (2 matchs de 30 minutes)

Un mail explicatif a été envoyé à tous les clubs via la boîte officielle

Merci de consulter l'espace Footclubs pour connaître les rencontres.

ANALYSE FMI

Suivant l'article 72 - Feuille de Match, les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes via la transmission de la FMI le jour même des rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières (Art. 53).

La non transmission de la feuille de match dans les 15 jours suivant la rencontre, entrainera, outre l'amende prévue à l'alinéa précédent, la perte du match par pénalité au Club responsable »

En cas de problème avec la tablette le jour de la rencontre pour établir la feuille de match :

- Vous devez faire une feuille papier traditionnelle.
- A la fin de la rencontre, lorsque l'arbitre a terminé et signé le document, vous devez le plus rapidement possible le numériser et le transmettre au District par courriel le jour même de la rencontre.
- De plus vous devez envoyer l'original au District (service compétitions) par courrier postal dans les 3 jours ouvrables suivant la rencontre.
- Vous devez joindre impérativement los de l'envoi de la feuille de match un courrier d'explications sur la non-utilisation/dysfonctionnement de la FMI.

Dans le cas où vous avez des problèmes avec la (les) tablette(s), prenez contact le plus rapidement possible avec les informaticiens de la Ligue LFO afin de résoudre vos problèmes.

Concernant un achat de tablette et les documentations d'aide à la FMI, les éléments nécessaires sont sur le site du District.

Absence FMI

Date	Compétition	Match	N° match	Décision
17/09/22	U13U13 D2 A	FOOT TERRE 2 / AIMARGUES	24554898	
17/09/22	U12U13 D2 D	LANGLADE 2 / CAISSARGUES	25053935	LANGLADE forfait
17/09/22	U12 D1 A	MANDUEL / CHEMIN BAS	24555037	
17/09/22	U12U13 D3 C	ROUSSON / RIBAUTE	25049375	FEUILLE PAPIER
17/09/22	U12U3 D3 D	ST JUL ST PAULE / ST ALEXANDRE	25049349	Feuille de match papier
17/09/22	U12U13 D3 C	ST FLOR AUZONNET / VALL AUZ SEDISUD	25049374	FEUILLE DE MATCH PAPIER
17/09/22	U12U13 D3 D	CHUSCLAN /	25049346	FEUILLE DE MATCH



		PUJAUT		PAPIER
17/09/22	U12 D1 E	GALLICIAN / BELLEGARDE	24555148	FEUILLE DE MATCH PAPIER
17/09/22	U12U13D2 C	CHUSCLAN / SAUVETERRE	24554951	FEUILLE DE MATCH PAPIER
17/09/22	U12U13D2B	PAYS VIGANAIS / ST MARTIN	24554926	FEUILLE DE MATCH PAPIER
17/09/22	U12U13 D1 E	BEAUC JONQU / VESTRIC	24554867	FEUILLE DE MATCH PAPIER
17/09/22	U12 U13 D3 D	TAVEL / VAL DE CEZE 2	25049347	FEUILLE DE MATCH PAPIER
17/09/22	U12U13 D2 B	ANDUZE / ST PRIVAT MONS 2	24554923	FEUILLE DE MATCH PAPIER
17/09/22	U12 U13 D3 D	BARJAC / CAVILLARGUES	25049348	FEUILLE DE MATCH PAPIER
17/09/22	U13 U13 D2 E	VIGAN 2 / CARDET OL	25049405	FEUILLE DE MATCH PAPIER

Retard FMI

Date	Compétition	Match	N° match	Décision
17.09.22	U12 U13 D2 E	MILHAUD / FOURQUES	25138211	FEUILLE PAPIER le 26.09
17/09/22	U12 U13 D1 D	LASALLIEN / MANDUEL	24554840	FEUILLE PAPIER le 21.09

Matches non joués ou arrêtés

Date	Compétition	Match	N° match	Décision
17/09/22	U12 D1 Poule D	REGORDANE 15 / CANAULES	24555119	Match non joué dossier transmis à la CSR
17/09/22	U12U13 D2 A	LE GRAU DU ROI / VAUVERT	24554897	Match non joué dossier transmis à la CSR du 26.09 VAUVERT FORFAIT
17/09/22	U12U13 D2 E	GAZELEC / CASTANET	25138210	Match non joué dossier transmis à la CSR du 26.09 CASTANET FORFAIT
17/09/22	U12 D1 D	REGORDANE / CANAULES	24555119	Match non joué dossier transmis à la CSR du 26.09 CANAULES FORFAIT
17/09/22	U12U13 D1 B	CABASSUT / CHEMIN BAS	24554784	Match non joué dossier transmis à la CSR du 26.09 CHEMIN BAS FORFAIT



EXCEPTIONNELLEMENT, aucune sanction n'a été appliquée pour la journée du 17.09.22 sur les cas de transmission « hors délai » ou bien d'utilisation de Feuille papier. (sans préjuger de décisions des commissions juridiques pouvant intervenir) :

DERNIER RAPPEL avant sanction néanmoins

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance
Nadine GRECO

